



garde alternée des enfants

Par **sonia**, le **28/10/2008** à **06:40**

Bonjour,

Actuellement engagée dans une procédure de divorce, mon mari et moi-même nous sommes mis d'accord sur le partage de la garde des enfants (alternance toutes les semaines). Le changement se fait le vendredi à 16h30 après la classe. J'ai fait remarquer à mon avocate que mon mari voyait notre fils le vendredi matin lors d'activité scolaire (piscine) alors que c'était ma semaine. D'ailleurs il n'y va que lorsque c'est ma semaine. Je lui ai donc dit que je n'étais pas d'accord.

Sa réponse m'a quelque peu surprise: en quoi cela vous gêne? cela ne vous enlève rien puisque vous ne pouvez pas y aller, il n'y a rien de choquant à ce qu'il veuille voir son fils lorsqu'il ne l'a pas avec lui!

Pouvez-vous me dire si lors d'une garde alternée je peux exiger que mon mari ne voit pas les enfants. Je n'ai absolument plus aucune confiance en mon avocate mais je n'ai pas la possibilité d'en changer.

En effet, c'est moi qui ait décidé de quitter le domicile conjugal, j'ai donc dû pratiquement tout racheter puisque mon mari ne m'a laissé prendre que quelques objets. Aussi je vis à découvert depuis deux mois et je n'ai pas les moyens de changer d'avocat.

Merci pour votre réponse.